

Cette page peut être consultée en ligne à l'adresse <https://racingstub.com/articles/18676-bilan-epidemiologique-des-comptes-du-rcs-saison-2019-2020>

Bilan épidémiologique des comptes du RCS - saison 2019/2020

★★★★★ (2 notes) 📅 06/08/2021 20:30 ↻ Bilan 🌐 Lu 579 fois 👤 Par xaviyeah 🗨️ 4 comm.

Analyse des comptes du Racing de la saison 2019/2020, achevée par anticipation.

Le contexte non sanitaire

22 février 2020. Voilà que la saison sportive s'achève amèrement sur une défaite à la Meinau face à l'Amiens SC.
30 juin 2020. C'est bien à cette date que la saison financière du Racing se termine et que les comptes sont arrêtés avec trois mois d'inactivité sportive.

Tout d'abord, pour la première fois depuis des lustres, la LFP n'a pas publié de rapport financier sur l'ensemble du football français, et notamment des comparatifs et statistiques financières intéressantes. Nous nous contenterons ici des seuls comptes simplifiés individuels des clubs et en particulier du Racing.

Pour remettre en contexte sportif, la saison 2019/2020 est d'abord marquée par une phase préliminaire européenne, qui conduit le club aux barrages aller/retour face à Francfort. Ensuite, la suite de la saison est plus poussive, avant d'opérer une remontée au classement, jusqu'à atteindre une 10e place mathématique (le dernier match face au PSG marquant le début des annulations de matchs en raison de la pandémie mondiale). Enfin, la saison sportive s'achève officiellement le 30 avril 2020, sous un fiasco juridico-financier, portant notamment sur les droits TV.

Le RCS terminait la saison précédente 2018/2019 sur un bénéfice net de presque 5 millions d'euros et des capitaux propres de 13 millions.
Au 30 juin 2020, le bénéfice est divisé par deux, pour atteindre 2,3 millions d'euros. Les réserves progressent logiquement et atteignent 15 millions.
A première vue les chiffres sont positifs !

Mais décortiquons cela en trois parties : la phase opérationnelle, la phase exceptionnelle et enfin, la vue d'ensemble.

Première injection

Quels produits ?

Tout d'abord, ce qui compte pour un club de football, tout comme pour n'importe quelle structure : les recettes d'activité. Le chiffre d'affaires global atteint environ 38 millions d'euros (notre fameux budget prévisionnel annoncé chaque pré-saison). Ce chiffre était de 49 millions l'exercice précédent, soit une diminution de 23% ! Cela paraît cohérent dans la mesure où le championnat s'est arrêté aux 3/4 et montre la proportionnalité des recettes avec le nombre de matchs. Ce détail du chiffre est composé de 19 millions de droits TV, contre 26 la saison précédente, et pourtant, dans ces 19 millions sont incluses les recettes liées à l'Europa League. Cela correspond à la plus grande perte (-27%) pour le club. Il est fort à parier que c'est bien à cause de cette grande diminution qu'on imagine à quel point le LOSC : 63 millions de droits TV, l'OM 54 millions ou encore le PSG avec les quelques 131 millions ont également souffert fortement. Le RCS se positionne 13e au classement des droits TV.

Les recettes liées au sponsoring sont celles ayant le moins diminué (-14%), ce qui démontre une certaine fidélité des partenaires.

Pas de produit miracle ?

Ces différentes recettes sont toujours à mettre en relief avec les dépenses.
Bien sûr, le premier poste est les salaires des joueurs, du staff technique et administratif. Ces dépenses ont été de 30,7 millions d'euros, contre 28,6 l'exercice précédent. Il y a là une augmentation de 6,8%. Celle-ci est due aux différents joueurs et au personnel toujours plus nombreux au club. Elle est limitée à 6,8% probablement en raison du recours à l'activité partielle mis en place par l'Etat afin de prendre en charge une partie des salaires des joueurs durant le confinement ainsi que des exonérations de charges.

Hormis cette augmentation des dépenses de personnel, les autres charges sont extrêmement stables.

Cette grande diminution des recettes mise en face d'une légère augmentation des dépenses a pour conséquence de créer un déficit d'exploitation de presque 19 millions d'euros. Alors que l'année précédente, un déficit de 3M d'euros était créé par l'activité.
Ce résultat lié à notre activité déficitaire nous place en 8e position du "meilleur" résultat d'exploitation. Si un déficit de 19 millions d'euros nous classe plutôt favorablement, c'est dire l'état de l'activité des clubs. Enfin, nous sommes bien loin du déficit de Monaco avec -198M, du PSG avec -178M, de l'OM avec -112M, ou encore Bordeaux avec -71M.

Besoin d'une dose de rappel ?

La phase opérationnelle ci-dessus étant un résumé de l'activité courante et quotidienne du club, il n'en demeure pas moins que pour

La phase opérationnelle et dessus étant un résumé de l'activité courante et quotidienne du club, il n'en demeure pas moins que pour équilibrer un déficit d'exploitation, ou tenter de l'absorber, il convient soit de disposer de réserves suffisantes pour être capable de l'absorber, soit de réaliser des opérations exceptionnelles (et donc VENDRE des joueurs) afin d'équilibrer.

Certains clubs tels que le PSG disposent de réserves largement suffisantes pour couvrir un déficit comme le leur, et ne sont pas dans l'obligation de vendre.

Le Racing, quant à lui, n'aurait pas pu absorber une perte de 19 millions d'euros sans mettre en péril ses réserves, et donc son avenir proche, surtout quand l'on sait à quel point le début de saison 2020/2021 a été tonitruant en matière de droits TV.

Pour équilibrer, il a donc fallu vendre.

Les opérations de mutation du RCS pour la saison 2019/2020 se sont élevées à un peu plus de 15 millions d'euros.

Aucun détail n'est communiqué par la LFP sur les montants des transferts. Mais les départs de Salmier, Fofana, Martin et Da Costa ayant permis de financer les arrivées de Djiku, Chahiri, Bellegarde, Koné et Prcic, la balance est excédentaire.

Enfin, 19M de pertes, 15M d'excédents, il reste un différentiel de 7 millions d'euros qui viennent s'ajouter au résultat du Racing. Ces recettes exceptionnelles sont très certainement des indemnités perçues par les assurances notamment, ou la vente de matériel.

Enfin, le RCS a payé un peu plus d'un million d'euros d'impôt sur les sociétés, ce qui donne donc un résultat net de 2,3 millions d'euros.

C'est amende honorable pour une saison et une période si bouleversée.

Le RCS dispose de son pass !

Est-il valide ?

Le résultat est une chose, une analyse des actifs et dettes du club prend tout son sens pour comprendre une saison financière.

Tout d'abord, les actifs du club, à savoir tout ce qui a une valeur positive pour lui, son patrimoine.

La première grande valeur du club sont sa trésorerie, bien excédentaire, de plus de 26 millions d'euros d'argent frais. Celle-ci est nécessaire pour régler les dettes et financer son activité qui consomme plus d'argent que ce qu'elle rapporte. Il n'y avait que 9 millions d'euros au 30/06/2019, il y a fort à parier que le Racing a souhaité avoir des disponibilités pour faire face aux aléas, en la période incertaine en 2020.

Aussi, au 30 juin 2020, il restait encore 16 millions d'euros à recevoir de la part d'autres clubs, concernant les transferts de nos ex-joueurs. Ces 16 millions sont autant d'argent non encaissé et donc une forme de crédit que le Racing fait aux clubs. Cette somme a doublé en un an, bien que cela soit cohérent car il y a eu des ventes plus nombreuses et importantes !

La troisième grande valeur pour le RCS est la valeur de ses joueurs, encore estimée à 11,4 millions d'euros à fin juin 2020. La valeur nette des joueurs a légèrement diminué d'une année sur l'autre. Attention cependant à ne pas s'y méprendre, il s'agit d'une valeur financière à une date donnée, et non pas d'une valeur de l'effectif. La valeur d'un joueur correspond à son indemnité de transfert, étalée sur la durée du contrat. Ainsi, si Messi signe libre au Racing, sa valeur financière sera nulle au bilan du club !

Ne pas l'oublier...

Il faut retraiter à ces actifs des éléments ayant une valeur négative pour le club. Parmi éléments de patrimoine négatif, on peut notamment citer les dettes : bancaires et auprès de tiers.

Le Racing était endetté à hauteur de 2 millions d'euros au 30/06/2019, il l'est désormais à hauteur de 21 millions d'euros à fin juin 2020 ! Cela peut s'expliquer, bien évidemment, et n'est nullement symbole de difficultés. Tout d'abord, en 2020, le club a fait appel au prêt garanti par l'Etat (les fameux PGE), qui permettent quasiment gratuitement de bénéficier d'une enveloppe, remboursable en totalité au bout de 12 mois ou bien étalable. Nous verrons dans les comptes 2021 si cette somme a été remboursée totalement ou étalée. Quoi qu'il en soit, cela explique la trésorerie si abondante et compense également les créances à recevoir des autres clubs.

Ainsi, la trésorerie du Racing serait positive si elle devait rembourser en totalité le PGE le 1er juillet 2020. Malgré tout, cette dette envers la banque en fait l'un des clubs les plus "endettés" avec le LOSC et l'ASSE.

Le RCS a des dettes fiscales et sociales, habituelles pour toutes les entreprises, à hauteur de 17 millions d'euros. Elles sont stables avec celles au 30 juin 2019, et ne sont nullement inquiétantes.

Aussi, le Racing a des dettes à hauteur de 6 millions d'euros envers d'autres clubs, afin de régler également un solde de transfert. Il y a fort à parier qu'il attend de son côté de recevoir l'argent des transferts qu'il a réalisés. La balance est largement en sa faveur.

Enfin, les dettes envers les actionnaires du Racing sont nulles. Aucune somme n'est due. Cette information est très importante, car pour certains clubs, les banques ne prêtent plus au bout d'un certain niveau de risque sur la gestion. Et donc, ce sont aux actionnaires d'apporter de l'argent frais afin de pouvoir régler les dettes. Par exemple, l'OM doit 127 millions d'euros à ses propriétaires, le PSG en doit 197M, ou encore le Stade Rennais qui en doit 47M.

On remet ça la saison prochaine ?

Pour conclure, les finances du Racing sont toujours et encore saines, comme aime à le marteler notre président. Si l'activité est fortement déficitaire, et vraisemblablement elle le sera encore en 2020/2021 avec l'absence de recettes stade et une partie des droits TV, il conviendra de générer à nouveau du bénéfice par l'activité à compter de 2021/2022. Cette activité positive doit permettre au club de ne pas être obligé de vendre pour équilibrer ses comptes comme cela a été le cas en 2019/2020. Le patrimoine du Racing est clair, il est endetté mais dispose en contrepartie de toute la trésorerie afin de combler cette dette à court ou long terme.

Le RCS est le 7e club avec le plus de réserves, ce qui est plus qu'une performance sachant que l'entreprise actuelle est un club "jeune" en

Le RES est le 7e club avec le plus de réserves, ce qui est plus qu'une performance sachant que l'entreprise actuelle est un club "jeune" en Ligue 1. De nombreux clubs pouvaient trembler avant la saison 2020/2021, qui a été folle ; certains supporters peuvent donc être inquiets pour leur club...mais pas en Alsace, grâce au travail effectué avec sérieux pour une nouvelle année.
Bravo.

Les rapports de la DNCG sont à retrouver sur le [site de la LFP](#).

xaviyeah